

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire.
Enregistré le 01-01-2024 Niveau 4 - RNCP38314



INDICATEURS CLÉS

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT
EN ÎLE-DE-FRANCE

FORMATION - En apprentissage

Objectifs

- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement paysager
- Réaliser des travaux d'entretien et de mise en place des végétaux
- Mettre en place des infrastructures

Modalité pédagogique et contenu de la formation

- Cours théoriques et travaux pratiques sur site ou chantiers extérieurs, visites pédagogiques
- 1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) proposée : réaliser l'installation d'un système d'arrosage automatique

Mode de validation

- Par Unités Capitalisables (UC)
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Modalité d'alternance

- 840 heures de formation en centre (≈ 24 semaines) sur 2 ans et 2450 heures en entreprise (≈ 70 semaines)
- Calendrier de formation à la demande
- Rentrée chaque début d'année scolaire

POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificats de Spécialisation (CS) : Arrosage Automatique (AA), Arboriste Élagueur (AE), Constructions Paysagères (CP) etc.
- BTSa* Aménagements Paysagers (AP)

MÉTIERS VISÉS

- Salarié ou chef d'équipe d'une entreprise paysagère ou du service d'espaces verts d'une commune



CONDITION D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 29 ans ou 15 ans sortie de 3^{ème}
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 : Bac Professionnel, Bac Général, etc.
- Aimer travailler en extérieur quelles que soient les conditions climatiques
- Possibilité d'aménagement selon le parcours

RÉMUNÉRATION ET MODE DE FINANCEMENT

- En fonction de l'âge et de l'année de formation basée sur la grille des minima légaux : www.alternance.emploi.gouv.fr
- Financé par les OPCO dont dépend l'entreprise ou l'employeur public.

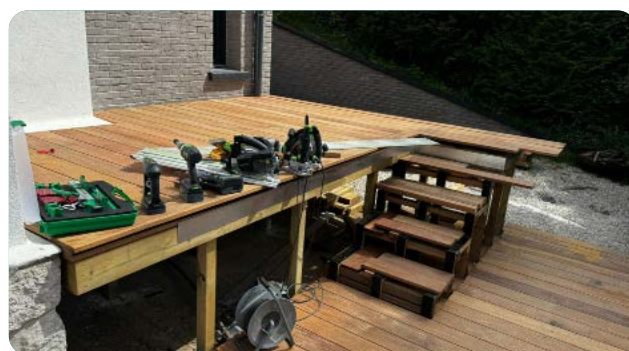
POUR S'INSCRIRE

1. Compléter le dossier de candidature sur : www.agrocampus78.fr
2. Passer un entretien individuel



LES + DE L'AGROCAMPUS

- ▶ Campus arboré de 83 hectares à 30 minutes de Paris
- ▶ Desservis par les transports en commun des villes de Chambourcy et Saint-Germain-en-Laye (RER, tramways et bus)
- ▶ Plateaux pédagogiques : Les Serres des Princesses, une exploitation agricole et horticole avec 10 hectares consacrés à la production et un Atelier Paysager
- ▶ Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) et un Centre de Ressources (CDR)
- ▶ Hébergement et restauration possible en internat
- ▶ Accompagnement de la scolarité et de l'insertion : tutorat, conseillère en insertion, médiation et écoute
- ▶ Aide à la recherche de contrat par le chargé de relation entreprise
- ▶ Equipe de formateurs issus du milieu professionnel



Site accessible.

L'Agrocampus prend en compte votre handicap, si vous avez besoins d'ajuster les modalités de la formation.

NOUS CONTACTER

Accueil :

tél : 01 30 87 18 30

cfa.agrocampus78@educagri.fr

Référent handicap :

cfa.agrocampus78@educagri.fr